

N^o 9
 Leclercq François. L'an mil huit cent trente neuf le septième jour du mois d'Avril,
 à onze heures du matin, en la mairie et s'assemblant nous
 Louis Joseph Obert, Maire et officier de l'état-civil de la com-
 mune de Bizernes Canton de Saint-Omer (Sud), arrondissement
 de Saint-Omer Département du Pas de Calais, ont comparu
 François Joseph Leclercq âgé de vingt quatre ans Journalier,
 et Pierre Joseph Fermentet, âgé de cinquante sept ans,
 ouvrier maçon tous deux domiciliés en cette commune, lesquels
 nous ont déclaré que François Joseph Leclercq, âgé de

cinquante neuf ans, manouvrier, ne est Domicilié en cette
 commune, veuf de Marie Françoise Sibant fils légitime
 des feus Philippe Joseph Leclercq et de Marie Jacqueline
 Chérisse Delanroy, est décédé en sa Demeure aujourd'hui
 à huit heures du matin la dite Déclaration faite par
 les Jure François Joseph Leclercq et Pierre Joseph
 Fermentet et de son Dénommé le premier fils
 et le second Beau frère nous jant à dire ou
 Décid par notre transport auprès de la personne décédée
 nous en avons sur le champ dressé le présent acte,
 lecture faite, les deux témoin ont déclaré ne savoir signer
 de ce interpellé et nous avons signé. *L. Obert*